

Conseil Municipal

Du mardi 9 septembre 2025

PROCES VERBAL



L'an deux mille vingt-cinq, le mardi neuf septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Date de la convocation :
04/09/2025

Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Michel RENOU, Jean-Pierre BERTINET, Adjoint,

Conseillers en exercices : 19

Mathilde BETTON, Franck LERAY conseillers délégués

Conseillers présents : 18

Conseillers votants : 19

Daniel DAYOT, Valérie GAUDION, François POIRIER, Fabien FOUCHER, Christophe OGIER, Jocelyne JEULAND, Alexandra GOUSSET, Marie-Noëlle RENAULT, Laurence LOISON, Cécile KERNIVINEN, Aurélie SOUILLARD, Marie-Noëlle RENAULT
Conseillers Municipaux

Absent excusé

Absents excusés ayant donné Pouvoir :

Gerard CHESNAIS donne pourvoir à Jocelyne JEULAND

Secrétaire de séance : Joseph JEULAND

Délibération 2025.09.001

Validation du compte-rendu du conseil du 08 juillet 2025

M. le Maire demande s'il y a des remarques concernant le Procès-Verbal de la dernière réunion du conseil municipal du 08 juillet 2025.

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Ordre du jour du conseil :

- **Délibération 2025.09.002 : Finances** - Convention SDE 35 portant sur la réalisation d'une opération d'éclairage public rue Anne de Bretagne
- **Délibération 2025.09.003 : Finances** - Décision modificative n°1 du budget centre de secours
- **Délibération 2025.09.004 : Enfance** - Tarif pour les sorties jeunes
- **Délibération 2025.09.005 : Marché public** - Avenant 2 lot 9 pour les travaux des vestiaires de la salle de sport

Finances - Convention SDE 35 portant sur la réalisation d'une opération d'éclairage public rue Anne de Bretagne

Joseph JEULAND Adjoint au Maire, expose :

Dans le cadre des travaux d'extension de la salle des sports, la commune souhaite qu'un éclairage public soit créé pour l'accès à la salle.

Une demande a été réalisée auprès du SDE 35, afin qu'une étude de faisabilité et un coût prévisionnel soit transmis à la commune.

Une convention est proposée à la commune de Louvigné de Bais, précisant les conditions de réalisation ainsi que les conditions financières :

Dépense	Montant (H.T)	Financement	Montant
Travaux du SDE 35	19 053,10€		
		Participation SDE 35	3 810,62€
		Autofinancement	15 242,48€
TOTAL	19 053,10€	TOTAL	15 242,48€

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- ❖ D'approuver ladite convention
- ❖ De prévoir les crédits nécessaires au budget 2025
- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Monsieur Joseph JEULAND précise que cette installation concerne 3 mâts avec panneaux solaires pour aller à la salle, et un mât supplémentaire au niveau du foyer du foot. Les transformateurs existants si situent trop loin de la salle des sports (au plus près : rue de la Bouvrie et rue Mme de Sévigné) pour envisager une nouvelle installation qui aurait un coût trop important.

Le fonctionnement sera le suivant, il n'y aura pas d'allumage le matin. L'éclairage sera à 20% en résiduel dès qu'il fait nuit, avec un bouton pour passer en éclairage à 100%.

Les mats sont garantis 10 ans. Il y a un très bon retour sur les appareils déjà installés.

Finances- Décision modificative n°1 du budget centre de secours

M. Jean-Pierre BERTINET, adjoint au Maire, expose :

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Cette décision a pour but d'ouvrir les crédits dans le cadre du remboursement des intérêts du prêt du centre de secours.

La présente décision modificative au budget annexe Centre de Secours propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

Section de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article	Dépenses	Dépenses
Chapitre 11 article 60611	- 10 000 €	
Chapitre 66 article 66111		+ 10 000 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- ❖ D'approuver la décision modificative n°1 au budget annexe du Centre de Secours telle que définie dans le tableau ci-dessus
- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Enfance – Tarif pour les sorties jeunes

Mme Marie-Odile DAYOT, adjointe au Maire, expose :

Pendant les périodes de vacances scolaires, les jeunes de la commune de Louvigné de Bais participent à des sorties extérieures.

Le montant de la participation des familles sera fixé entre 10€ et 30€. La facturation sera établie par le service enfance ou comptabilité.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- ❖ D'approuver le montant de la participation des familles fixé entre 10€ et 30€
- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Marché public – Avenant 2 lot 9 pour les travaux des vestiaires de la salle de sport

Joseph JEULAND, adjoint au Maire, expose :

Des prestations supplémentaires doivent être réalisées au niveau des anciens vestiaires de la salle de sport

- Travaux de peinture dans les anciens vestiaires

Lot 9 peinture – entreprise GERAULT

- **Travaux en Plus-Value/ Moins-value**

Montant initial du marché HT :	676 624,23 € HT
Avenant 1 (lot 10)	+ 5 314,73€ HT
Avenant 1 (lot 8)	+ 3 666 € HT
Avenant 2 (lot 8)	+ 480,00 € HT
Avenant 1 (lot 6) moins-value	- 862,25€ HT
Avenant 1 (Lot 7)	+6 248,88 HT
Avenant 1 (lot 9)	+ 8 287,16€ HT
Avenant 1 (lot 11) moins-value	- 1 750,81€ HT
Avenant 1 (lot 5)	+ 1 282,22€ HT
Avenant 2 (lot 9)	+ 781,86 HT
Nouveau montant du marché HT :	700 072,02€ HT

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant
- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Monsieur Joseph JEULAND explique que la réception des travaux est fixée au 29 septembre, les travaux de VRD, chauffage, menuiserie, et d'électricité sont terminés.

Il reste la partie des bandes dans l'ancien service technique, et la peinture des anciens vestiaires à finaliser.

Compte rendu des commissions :

Commission Communication :

-Un nouvel encart pour accéder à Panneau pocket est disponible sur le site internet de la commune.

Commission Patrimoine Urbanisme Energie Voirie :

Église saint Patern : découverte de peintures

Une peinture des armoiries de la famille d'Espinay a été découverte sur le mur nord-ouest du chœur. Trois entreprises ont été contactées (Arthema, Géraldine Fray et l'Atelier Giordan) pour réaliser un chiffrage de cette restauration. Ces vestiges ont été signalés à la CRMH (Conservation régionale des Monuments historiques). Les travaux de l'Église ont repris le 9 septembre.

Travaux villa bleue dans l'ancien local ADMR

Un chiffrage a été reçu de l'entreprise Tera pour faire deux T2 dans l'ancien local ADMR. Une seconde entreprise sera contactée au mois de septembre pour faire un autre devis.

Aménagement centre bourg (point sur la dernière commission pour information)

Lors de la dernière commission « dynamisation et revitalisation centre bourg » l'ajout d'une piste cyclable entre les rues Anne de Bretagne et Madame de Sévigné va être annexé aux plans initiaux. Des stops seront installés rue Mme de Sévigné.

Révision allégée n°1 du PLU : point financier

La facturation adressée à l'entreprise PIGEON Carrière s'élève à 2 663,64 €.

Questions diverses

- Maison de M. CHAUVEL au 2 cité Bel Air est à vendre : beaucoup de travaux sont à prévoir. Si la mairie achète le terrain, aura-t-on le droit de démolir ? Il est envisagé de créer un accès piéton / parking. Le terrain fait 590 m² et il y a 120 m² de bâti. Le prix est à 90 000€. Se renseigner pour le droit de préempter. Il faut chiffrer le coût de la démolition et savoir si l'ABF est favorable à cette demande de démolition.
- Nettoyage des gargouilles avant démontage de l'échafaudage : il y a des coulures dans l'Église à cause des gargouilles sous-dimensionnées. Le coût de cet entretien de couverture s'élève à 10 962,34 € et sera réalisée par l'entreprise Heriau. Idéalement, il faudra que celui-ci soit réaliser avant l'hiver. Un entretien annuel sera ensuite à prévoir.
- Travaux Avenue des Vallons : le début des travaux d'assainissement a eu lieu le 15 septembre.
- Étude réseaux des eaux usées : une étude a été demandée à Vitré Communauté pour allonger le réseau d'eaux usées jusqu'en haut de la rue des Saulniers.
- Route de la Candrie : deux zones à 50 km/h sont envisagées au niveau de la Couardière et de la Candrie. Le service technique va se renseigner pour commander 4 panneaux 50 km/h avec mât.

Commission Commerces et artisanat :

Entretien annuel – Prise en charge commune / commerçants

Un mail a été envoyé aux commerçants occupants des locaux communaux : Salon de coiffure Styl et Coiffure, Boucherie, Boulangerie/épicerie, Auto-école, Esthéticienne. Ce mail les informera qu'à partir du mois de janvier 2026, la mairie prendra en charge l'ensemble des contrôles liés à la sécurité du local commercial qu'ils occupent, à savoir :

- les BAES (blocs autonomes d'éclairage de sécurité),

- les contrôles électriques,
- les extincteurs,
- les portes automatiques pour ceux qui en disposent.

Commission Vie associative et Culturelle

-Un moment convivial a été organisé avec les associations le vendredi avant le forum des associations qui a eu le 30 août.

Questions diverses

- **Boulangerie** : des travaux d'embellissement sont prévus au mois de février 2026. Ils souhaitent que l'éclairage de la partie épicerie en LED (67 néons) soit pris en charge par la mairie. La commission a validé cette demande.
Les travaux de changement de la partie vente partie boulangerie et la peinture de l'épicerie seront réalisés à leur charge.
- **Fibre optique** : les points éligibles sont disponibles sur le site de la visualisation des réseaux haut-débits.
- **Les journées Européenne du Patrimoine** : des visites de la Chapelle saint Job seront organisées et commentées par Monsieur HASLE

Prochaines commissions

- CCAS : le 15 septembre 18h30 à la mairie
- Commission Enfance : Lundi 22 septembre 2025 à 19h00 à la mairie
- Commission Vie associative et culturelle : le mardi 23 septembre 2025 à 19h00 à la mairie
- Commission Communication : le 30 septembre à 19h00 à la Mairie

SEANCE LEVÉE À 20H22

**Prochain Conseil Municipal
14 octobre 2025 à 19h00 salle Intermède**

Compte-rendu affiché le 12 septembre 2025,

Le Maire,

Thierry PIGEON



Le secrétaire de séance,

Joseph JEULAND